



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2016

N°59-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	16	Avenant n° 6 - Lot 5 - Avenant n° 3 - Lot 7 - Avenant n°2 - Lot 12
Votants	16	Marché adapté « Extension réhabilitation de l'école publique Les Marronniers »

◇ Convocation du 2 septembre 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le vendredi neuf septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 2 septembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absentes excusées : Mmes Annie CHEVAL, Sophie PERGELINE

Procurations :

✍ Anita LEPAGE a été désignée secrétaire de séance.

Lionel TRIVIERE présente au Conseil Municipal des avenants concernant les lots n°5 - 7 et 12 du marché adapté « extension-réhabilitation de l'école publique » :

N° Lot	Titulaire	Montant HT Initial	Avenant			
			N°	Objet	Montant HT	Evolution cumulée
5 – Menuiseries extérieures	ATLANTIQUE OUVERTURES	52 470,00	6	Pose de renforts sur modulaire	184,00	4,5 %
7 – Menuiseries intérieures	RORTAIS LE PAVEC	67 001,79	3	Pose de plinthes	619,83	4,2 %
12 - Electricité	LUSTRELEC	99 745,34	2	Prises HDMI	630,39	0,91 %

Après délibération et à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- valide les avenants n°6 du lot 5, n°3 du lot 7 et n°2 du lot 12
- modifie le plan de financement en conséquence,
- autorise Madame le Maire à signer tout document se rapportant à cette décision.

Pour extrait conforme, le 12 septembre 2016

Le Maire,

Monique JAMIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS**

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2016

N°60-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	16	Contrat de maintenance de la chaudière bois
Votants	16	

◇ Convocation du 2 septembre 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le vendredi neuf septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 2 septembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absentes excusées : Mmes Annie CHEVAL, Sophie PERGELINE

Procurations :

✍ Anita LEPAGE a été désignée secrétaire de séance.

Lionel TRIVIERE expose que le contrat conclu avec l'entreprise Hervé DURAND arrive à son terme. Après consultation, il propose de conclure le même contrat avec l'entreprise RIALLAND MAINTENANCE INDUSTRIE ET ENERGIE (Le Cellier).

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer le contrat de maintenance avec l'entreprise RIALLAND. Le montant du contrat de maintenance annuel s'élève à 895 € HT.

Pour extrait conforme, le 12 septembre 2016

Le Maire,

Monique JAMIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS**

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2016

N°61-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES Vérification périodique des bâtiments Avenant n°1 au marché adapté
Présents	16	
Votants	16	

◇ Convocation du 2 septembre 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le vendredi neuf septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 2 septembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absentes excusées : Mmes Annie CHEVAL, Sophie PERGELINE

Procurations :

✍ Anita LEPAGE a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter un avenant au marché adapté conclu avec la société Qualiconsult pour la vérification périodique des bâtiments.

Cet avenant porte sur une plus-value de 110 € HT et une moins-value de 60 € HT.

Le marché initial portait sur 1 790 € HT

L'avenant n°1 s'élève à 50 € HT

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité donne pouvoir à Madame le Maire pour signer l'avenant avec la société.

Pour extrait conforme, le 12 septembre 2016

Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2016

N°62-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES Attribution du marché adapté « Installation d'un club-house - salle multifonctions »
Présents	16	
Votants	16	

◇ Convocation du 2 septembre 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le vendredi neuf septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 2 septembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absentes excusées : Mmes Annie CHEVAL, Sophie PERGELINE

Procurations :

✍ Anita LEPAGE a été désignée secrétaire de séance.

Lionel TRIVIERE, Adjoint aux travaux rappelle au Conseil Municipal la procédure de consultation menée sous la forme d'un marché adapté pour le choix d'un prestataire pour la fourniture et l'installation d'une salle multifonctions en construction de type modulaire auprès des vestiaires de football (terrain d'honneur).

A l'issue de cette consultation, 4 entreprises ont déposé un dossier de candidature.

Après analyse des différents plis, la Commission d'Appel d'Offres a proposé une grille d'analyse et propose au Conseil Municipal de retenir l'entreprise COUGNAUD pour sa proposition n°1 (salle de 62 m²) pour un montant de base de 49 903,50 € HT.

Les options retenues sont les suivantes :

Option 1 : bardage extérieur mixte métal/bois : 15 674,40 € HT

Option 2 : Auvent à l'entrée de la salle : 1 008,00 € HT

Option 3 : Volets roulants extérieurs : 972,00 € HT

Option 4 : Ecran amovible et installation vidéo projecteur au plafond : 705 € HT.

Après délibération et à la majorité, le Conseil Municipal propose de retenir la proposition de base et les options n°1-2-3-4 de l'entreprise COUGNAUD et autorise Madame le Maire à signer le marché adapté avec cette entreprise.

Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2016 - opération 210.

Pour extrait conforme, le 27 septembre 2016

Le Maire,

Monique JAMIN



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2016

N°63-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	16	Participation communale aux frais de fonctionnement du service transports scolaires Communauté de Communes de la Région de Blain
Votants	16	

◇ Convocation du 2 septembre 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le vendredi neuf septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 2 septembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absentes excusées : Mmes Annie CHEVAL, Sophie PERGELINE

Procurations :

✍ Anita LEPAGE a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter de verser la participation de la commune aux frais de fonctionnement du service des transports scolaires de la communauté de communes de la région de Blain, pour l'année scolaire 2015/2016 pour 3 468 €.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité accepte de verser cette participation.
Les crédits sont inscrits au BP 2016 - article 65541.

Pour extrait conforme, le 12 septembre 2016

Le Maire,

Monique JAMIN



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA GRIGNONNAIS**

SEANCE DU 9 SEPTEMBRE 2016

N°64-2016

NOMBRE DE CONSEILLERS		OBJET
En exercice	18	FINANCES
Présents	16	Participation communale aux frais de scolarité d'un élève scolarisé à Blain
Votants	16	

◇ Convocation du 2 septembre 2016 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil seize, le vendredi neuf septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le 2 septembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Monique JAMIN, Maire

Etaient présents : Mme Monique JAMIN, M Lionel TRIVIERE, Mmes Anita LEPAGE, Lydia LEBASTARD, MM Nicolas BODINEAU, Frédéric LEGRAND, Mmes Dominique GUICHARD, Bénédicte LECERF-CARCOUËT, M Eric MADEC-PREVOST, Mme Cécilia BRIAND, MM Jérôme RETIF, Gwénaél CRAHES, Mme Déborah MELISSON, MM Mathias MERCIER, Vincent ALLARD, Sylvain LAUNAY.

Absentes excusées : Mmes Annie CHEVAL, Sophie PERGELINE

Procurations :

✍ Anita LEPAGE a été désignée secrétaire de séance.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter de verser la participation aux frais de scolarité d'un enfant scolarisé à Blain pour l'année scolaire 2015/2016 pour 627,75 €.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité accepte de verser cette participation.
Les crédits sont inscrits au BP 2016 - article 657348.

Pour extrait conforme, le 12 septembre 2016

Le Maire,

Monique JAMIN